

Formation Référént COVID 19

Référence

*Selon le PROTOCOLE NATIONAL pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise du 31 aout 2020, chapitre 1 « Les modalités»:
«...Un référént COVID est désigné. Dans les entreprises de petite taille, il peut être le dirigeant....»*

Objectif

Le Référént Covid-19 sera capable de veiller au respect des mesures mises en place dans l'entreprise et notamment la mise en application des gestes barrières sur le lieu de travail pour assurer la sécurité sanitaire de tous les salariés

Il s'assure également que toutes les mesures de sécurité définies soient bien adaptées et respectées de tous.

Document remis

Attestation de formation.

Livret de formation.

Durée

7 heures.

Equipe pédagogique

Formation assurée par des formateurs spécialisés dans le domaine du travail, de la santé et de la prévention.

Programme

1. Connaître le rôle de la prévention pour la mise en place des mesures spécifiques face aux risques et limiter la transmission par le référént COVID dans l'entreprise:

- Le rôle du référént COVID dans l'entreprise
- Connaître les risques d'exposition aux virus
- Connaître les différents modes de transmission du virus

2. Réduire au maximum les expositions qui ne peuvent être supprimées:

- Supprimer les risques à la source
- Réduire les expositions qui ne peuvent être supprimées

3. Être capables de mettre en place les mesures de protection collective:

- Mise en place de bonne pratique dans la gestion des flux

4. Être capable de pratiquer un nettoyage des surfaces et permettre l'aération des locaux:

- Réaliser un nettoyage et une désinfection des surfaces
- Réaliser une désinfection des surfaces
- Etre capable d'effectuer l'aération des locaux

5. Etre capable de connaître les différents types de protection individuelle et leurs utilisations:

- Etre capable d'énumérer les différents types de matériel de protection individuelle et connaître leurs efficacités
- Savoir utiliser les divers dispositifs de protection individuelle

6. Etre capable de connaître les protocoles de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés:

- Mettre la personne symptomatique en isolement
- Mobiliser le référént COVID avant son intervention
- Recherche de signes de gravité ou contacter la régulation

7. Être capable d'organiser le contrôle de la température dans le respect des règles en vigueur